

A vendre



IMMO Sûr **EXCLUSIF**
Transaction immobilière

GARANTI: VOTRE NOUVEAU
LOGEMENT, UN AN
PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE.

PRATIQUE: UNE ASSISTANCE
DÉPANNAGES URGENTS 24H/24.

Achetez 3 fois plus sûr!



“

Il y a 6 mois, Mon mari René et moi avons acheté un appartement. Au moment de la signature de l'acte de vente, tout paraissait en parfait état et l'ancien propriétaire proposait même de nous laisser les appareils électroménagers encastrés. Notre responsable Immo de France nous a tout de même fait profiter de ImmoSûr Transaction immobilière "on ne sait jamais..." a-t-il dit.

Eh bien, tout juste emménagés, pas d'eau chaude pour ma première douche! Pas de chance la chaudière est en panne. Heureusement, nous avons ImmoSûr Transaction immobilière pour prendre en charge cet imprévu! Grâce à notre Administrateur de Biens Immo de France trois heures après j'étais dans mon bain.”



> IMMO DE FRANCE POUR VOUS

Des partenariats

Avec Immo de France, vous bénéficiez des Services proposés par Elvia Groupe Mondial Assistance, AON Warranty Group et Assurances et Conseils

Votre Agent Immobilier et Administrateur de Biens

vous écoute et vous propose des solutions sur mesure après étude de vos besoins.

VOTRE AGENT IMMOBILIER
ET ADMINISTRATEUR DE BIENS :



**HABITEZ VIVEZ
EN TOUTE TRANQUILLITÉ**

IMMO SÛR
Transaction

**VOTRE LOGEMENT GARANTI
PENDANT 1 AN*.**

Chez Immo de France, nous ne nous contentons pas de vous aider à trouver le logement de vos rêves et à l'acquérir dans les meilleures conditions. Nous savons aussi que vous voulez en profiter sans vous inquiéter des petits tracas de la vie de propriétaire.

Rien de plus désagréable que de ne plus avoir d'eau chaude ou d'électricité...

Où vais-je trouver un artisan ? Comment travaille-t-il ? Ses prix sont-ils raisonnables ? Autant de questions qui peuvent venir tout gâcher...

Chez Immo de France, nous vous permettons d'habiter et de vivre dans votre nouveau logement en toute tranquillité en vous faisant bénéficier d'ImmoSûr Transaction immobilière **une garantie unique et exclusive**.**

ImmoSûr Transaction immobilière prend en charge les pannes intervenant dans votre nouveau logement pendant un an à compter de son acquisition⁽¹⁾.

** Pour 0,15 centimes d'euros seulement

**UN SERVICE D'ASSISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ**

IMMO SÛR
Transaction

**UNE ASSISTANCE 24H/24 ASSURÉE
PAR UN RÉSEAU D'ARTISANS
SÉLECTIONNÉS ET GARANTIS.**

Quelque soit la nature de votre logement, nous le garantissons pendant un an "Pièces et Main d'œuvre" à partir de la date de signature de l'acte de vente.

De l'électroménager encastré à la salle de bains en passant par l'installation électrique ou la plomberie, ImmoSûr Transaction immobilière prend en charge vos dépenses et réparations⁽²⁾. Il vous suffit de nous contacter au **01 42 99 64 93.**

Pour vous satisfaire, Immo de France a choisi Elvia Groupe Mondial Assistance. Disponible 24h/24 et 7J/7. Présent partout en France, ce service s'appuie sur la compétence d'un réseau d'artisans sélectionnés dans plus de 20 corps de métiers.

Il inclut le nettoyage systématique des lieux et une garantie de 6 mois sur tous les travaux.

**LE SERVICE DÉPANNAGE À DOMICILE
EN TOUTE SIMPLICITÉ**

IMMO SÛR
Transaction

COMMENT EN PROFITER ?

Votre Agent Immobilier et Administrateur de Biens Immo de France a développé la Garantie ImmoSûr Transaction immobilière pour que vous puissiez vivre sereinement dans votre nouveau logement.

Pour en bénéficier, il vous suffit d'acheter votre bien immobilier par l'intermédiaire d'une agence Immo de France.

Cette garantie se fait le relais des valeurs fondatrices d'Immo de France.

***ImmoSûr est une exclusivité des agences
Immo de France.**

(1) La garantie porte sur : les canalisations et conduites apparentes de gaz et d'eau, l'installation de chauffage central au gaz ou électrique ainsi que les radiateurs qui y sont raccordés, les installations sanitaires de salle de bains (toilettes, lavabos, baignoires, bacs à douches), le tableau électrique principal et le câblage général de distribution, le chauffe-eau, les appareils électroménagers encastrés dans la cuisine (lave-vaisselle, lave-linge, réfrigérateur, four à micro-onde...). Franchise de 200 € et couverture maximum de 2 000 €. La Garantie est assurée auprès de London General Insurance Company Limited, entreprise régie par le code des Assurances, par l'intermédiaire d'Assurances et Conseils. (2) À chaque intervention, les 100 premiers euros sont pris en charge.